



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 7

Spécificité du psychotraumatisme chez l'enfant et chez l'adolescent

Vendredi 24 avril 2026

De 14h00 à 17h30

Centre Diocésain - Espace Grammont, 20 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Reconnaître les symptômes cliniques du psychotraumatisme
- Connaître les différents types de psychotraumatisme

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

14h00-15h30 Spécificité du psychotraumatisme chez l'enfant et chez l'adolescent

Dr Justine VIAL, psychiatre, responsable du CRPM Franche-Comté

Dr Martin VIVERGE, psychiatre

- Définition du psychotraumatisme
- Particularités cliniques chez l'enfant
- Particularités cliniques chez l'adolescent
- Principaux symptômes et manifestations
- Différents types de psychotraumatisme
- Retentissement sur le développement et le fonctionnement

15h30-16h00 Echange avec l'auditoire

Dr Justine VIAL, psychiatre, responsable du CRPM Franche-Comté

Dr Martin VIVERGE, psychiatre

- Questions-réponses
- Partage d'expériences et situations rencontrées en expertise
- Discussion autour des difficultés d'évaluation

16h00-16h15 Pause

16h15-17h30 Le point de vue de l'avocat

Me Nicole RIGOULOT, avocate

- Attentes de l'avocat vis-à-vis de l'expert
- Lecture judiciaire du psychotraumatisme chez le mineur
- Articulation entre constat clinique et décision judiciaire
- Échanges avec les participants

Organisation de la formation

Intervenants :

- **Dr Justine VIAL**, psychiatre, responsable du Centre Régional du Psychotraumatisme Mineurs Franche-Comté
- **Dr Martin VIVERGE**, psychiatre
- **Me Nicole RIGOULOT**, avocate

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 3,5 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert